Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 125 (2004)

Heft: 4

Rubrik: La vie des cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La vie des cantons

VAUD

Invitation aux autres sections

Visite de l'exploitation Api Miel Buglio Société d'apiculture du Gros-de-Vaud 4 et 5 septembre 2004

1er jour

Visite de l'exploitation Api Miel Buglio à

Brusio (GR)

Samedi 4 septembre, départ à 6 heures d'Echallens, via Yverdon (possibilité de prendre des participants), Lucerne, Landquart, Col du Julier, Silvaplana, St-Moritz, Pontresina, Col de la Bernina, Brusio pour la visite de l'exploitation. Nuit dans un hôtel 3 ***.

2e jour

Retour par la Maloya, lac de Côme, lac de

Lugano, Domodossola, Simplon.

Prix: Fr. 300.– par personne. Compris dans le prix: transport, visite de Api Miel, logement, repas du soir, petit déjeuner du 2^e jour. (supplément pour chambre à un lit).

Les personnes désirant se joindre à nous sont priées de prendre contact avec Antoine Magnenat, 1041 Poliez-le-Grand, 021 881 27 60. Dernier délai pour s'inscrire: 31 juillet 2004.

Bienvenue à tous!

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Assemblée des délégués du samedi 7 février 2004 à Mézières

A 14 h 10, le président Jean-Michel Tenthorey ouvre la 97e Assemblée des délégués en saluant les représentants des sections, les membres honoraires, ainsi que la présence de M^{me} Sylviane Klein préfète du district, de MM. François Gilliéron, municipal à Mézières, Jacques-Henri Penseyres, vétérinaire cantonal, Yves Pellaux, président de Prométerre, Pascal Mayor, du Service cantonal de l'arboriculture et Pierre-André Bonzon, inspecteur cantonal des ruchers. Au total, 80 personnes sont présentes. Une minute de silence est respectée en l'honneur des collègues disparus. La section de La Côte vaudoise remet pour une année la médaille d'or d'Apimondia 95 au président de la Société du Jorat, fondée à Mézières le 2 novembre 1890.

 Président (J.-M. Tenthorey): il fait savoir la chance qu'il a de présider une fédération qui regroupe une somme de volonté, de compétence et de passion que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Il est important de relever que tout cela se fait autour d'une seule et unique passion: l'apiculture ou l'amour des abeilles. Après avoir dit quelques mots sur la gestion de nos avoirs, les expositions, la vulgarisation et le contrôle du miel, il remercie tous ceux qui œuvrent à la sauvegarde de l'apiculture et à la bonne marche de la Fédération.

- Finances (H. Geissbuehler): les comptes se portent bien et laissent apparaître un substantiel bénéfice. Au 31.12.2003, la fortune de la caisse de la Fédération se monte à Fr. 24356.97. La caisse des acariens présente un fonds de réserve de Fr. 127584.05. Le compte label « Miel du Pays de Vaud » boucle avec un bénéfice de Fr. 47.15.
- Vulgarisation (J.-C. Rossier): l'année 2003 a été une année de transition car il n'y avait pas de cours central pour débutants en apiculture. Transition ne veut pas dire manque d'activité, bien au contraire. De nombreuses conférences portant sur le contrôle personnel et les sources de contamination des produits apicoles ont été mises sur pied. Quatre collègues ont suivi un cours, organisé par la SAR, pour nouveaux conseillers et moniteurs apicoles. La présence de conseillers a été constante dans divers comptoirs, expositions et dans les écoles. 61 personnes sont déjà inscrites pour le cours de débutants en apiculture qui se déroulera du 6 mars au 8 mai 2004.
- Moniteurs-éleveurs (A. Jufer): en 2003, il a été fait : 73 heures de vulgarisation individuelle, 20 séances de groupe, 17 séances de cours d'élevage et 4 séances de cours aux débutants. Les cours pour débutants sont en diminution car le cours centralisé organisé par la FVA ne se fait que tous les deux ans. Le groupement sélectionne 15 lignées officielles réparties dans 520 ruches. Le succès de la station de Vermeilley n'est plus à démontrer. Ce n'est pas moins de 2473 ruchettes qui ont transité à Vermeilley. Le groupement va avoir un surplus de travail, car sous l'impulsion de quelques moniteurs, les perspectives de rouvrir la station de fécondation de l'Hongrin sont en bonne voie. Il remercie Fernand Bovy qui, atteint par la limite d'âge, quitte le groupement après 35 ans de bons et loyaux services. Trois nouveaux moniteurs ont été formés en 2003.
- Contrôle du miel (B. Cherpillod): deux belles récoltes ont pu être réalisées dans la plupart des ruchers. Les contrôleurs du miel ont prélevé 490 échantillons pour plus

de 115 tonnes de miel contrôlé, 6420 labels SAR et 2855 labels FVA ont été délivrés. Trois miels ont été refusés pour un taux d'humidité trop élevé. 84 miels ont été analysés par le Centre ORIPH, à Pomy. Tous ces examens ont répondu favorablement à l'ODA. Trois miels d'apiculteurs utilisant la marque «Miel du Pays de Vaud» ont été contrôlés par le laboratoire SQTS à Dietikon. Deux miels correspondaient à l'ordonnance et un miel dépassait légèrement la teneur de PDCB maximale admise, fixée à 0,01 mg/kg. Trois cires gaufrées provenant de deux commerçants de matériel apicole et une d'un apiculteur ayant traité avec les fameuses boules à base de naphtaline ont été analysées par le laboratoire cantonal de Bâle-Ville. La valeur en PDCB variait entre 1,1 et 1,6 mg/kg et ce n'est pas la cire de l'apiculteur qui était la plus contaminée.

- Comptoir Suisse (R. Erismann): en 2003, le premier Comptoir sous sa responsabilité s'est bien passé. Une bonne participation de la part des sections a permis de vendre 353 kg de miel et pour Fr. 771.- de bougies. L'édition 2004 se déroulera du 17 au 26 septembre sous un nouveau concept: «Les Magiciens de la Terre», beau projet mais plein d'incertitude. Après tirage au sort, les sections suivantes y participeront: le vendredi 17 Morges, samedi 18 Moudon, dimanche du Jeûne 19 Gros-de-Vaud, Lundi du Jeûne 20 Chamossaire, mardi 21 Pays-d'Enhaut, mercredi 22 Cossonay, jeudi 23 Lausanne, vendredi 24 La Côte vaudoise, samedi 25 Jorat et dimanche 26 Bière.
- Inspectorat (P.-A. Bonzon): depuis peu, on rencontre des phénomènes nouveaux dans les ruches placées dans l'environnement des grandes cultures: des colonies paraissent fébriles, leur activité baisse soudain, on constate des troubles de comportement des abeilles et une forte diminution des populations par la perte des butineuses. Cela ressemble fort à un empoisonnement de nos abeilles. Nous sommes face à un grave problème de société. Nos collègues français en savent quelque chose avec les pertes de ruchers entiers, dues au Gaucho ou Régent. L'apiculteur aussi joue un rôle prépondérant dans la survie de ses protégées. L'Apistan a laissé des quantités importantes de résidus de Fluvalinate dans la cire. Le Périzin, à base de Coumaphos, encore trop souvent utilisé, charge aussi les rayons. Depuis peu, on décèle le PDCB (Paradichlorobenzène) dans la cire et dans le miel. A part cela, il faut ajouter les produits non autorisés utilisés par des apiculteurs inconscients. La loque américaine est



Assistance nombreuse et attentive. (Photo RSA)

toujours présente: 15 cas et 12 apiculteurs concernés, dont 6 ruchers avec récidive ont été décelés.

- Feu bactérien (P. Mayor): au moyen de clichés, il montre l'évolution du feu bactérien en Suisse. La Suisse alémanique est nettement plus touchée que le canton de Vaud. Le développement du feu bactérien est lié à la pluie et à la température. Un cas découvert à Ste-Croix à 1050 m d'altitude pose un problème. L'aubépine risque de devenir une source potentielle de propagation du feu bactérien. Une carte du canton a été établie avec des zones de couleurs en regard des communes infestées. Selon la couleur, les abeilles peuvent être déplacées ou interdites de déplacement à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone. Des apiculteurs ont manifesté leur mécontentement sur les dates de séquestres et concernant les dispositions vaudoises qui sont nettement plus restrictives pour les apiculteurs que celles de la Confédération. Il ne faut pas oublier que les abeilles ne sont de loin pas les seuls agents responsables du feu bactérien. Des mesures trop restrictives et strictes risquent de pousser les apiculteurs à ne pas les respecter.
- Service vétérinaire (J.-H. Penseyres): la caisse des épizooties est vide. Pour renflouer le fonds de réserve obligatoire (Fr. 30000.-), l'Etat va verser Fr. 20000.- en 2004 et 2005. Chaque année Fr. 10000.- iront au fonds de réserve et Fr. 10000.- pour les frais courants. Les Fr. 10000.- manquants seront mis par la caisse des acariens de la FVA. Une réactualisation des bases légales de la police des épizooties, du règlement sur l'inspectorat, des directives techniques, du cahier des charges et des indemnités aux inspecteurs des ruchers sont en cours.

- Délégué SAR: Jean-Daniel Bertholet sera proposé pour remplacer Jean-Louis Roethlisberger, lors de l'assemblée SAR, le 20 mars à Loveresse/JB.

 Ont également pris la parole : M^{me} Sylviane Klein, préfète du district d'Oron, MM. François Gilliéron, municipal à Mézières et Yves Pellaux, président de Prométerre.

- Assemblée des délégués 2005: mise sur pied par la section de Lausanne, elle est fixée au samedi 5 février et se déroulera à

A 16 h 35, le Président clôt l'assemblée, puis nous partageons un agréable apéritif offert par la commune de Mézières et la Section du Jorat.

Un grand merci à la Section du Jorat pour son chaleureux accueil et l'organisation de

cette journée.

Ne pouvant pas tout mettre dans ce communiqué, un rapport détaillé est à votre disposition auprès de votre président de section. Lausanne, le 17 février 2004.

Le Secrétaire FVA: Bernard Cherpillod

VALAIS

Fédération valaisanne d'apiculture

La vulgarisation apicole valaisanne, en collaboration avec le Service vétérinaire cantonal, organise une rencontre informative au rucher-école de Châteauneuf-Conthey, le

dimanche matin 18 avril, de 9h30 à 11h30

9h30-10h30 Première visite de printemps : principes élémentaires par le conseiller apicole vaudois

Rudi Strahm.

10 h 30-11 h 30 Toutes les formes de lutte contre « Varroa destructor » par le conseiller apicole neuchâtelois Michel Fahrny.

Bienvenue à tous les apiculteurs.

Les responsables valaisans: C. Rithner et J.-M. Formaz

A VENDRE

sur 5 cadres couvain, avec reine carniolienne de sélection.

Réserver à: J.-J. Cettou, **Massongex-Troistorrents**

Tél. 0244774063

À VENDRE

dès la fin avril-début mai

sur 4 cc, race carniolienne très douce, sélectionnée, à fort rendement.

Prix: Fr. 170.- avec reine.

Robert Praz

Route du Sanetsch 54, 1950 Sion

Tél. 0273224819

À VENDRE

dès la fin avril

sur 4 cadres de souche carniolienne pure.

Prix avec reine: Fr. 165.-.

Walty Brunner

Rte Bois-de-Finges 2D, 3960 Sierre Tél. 0274552355 ou 0786147492

À VENDRE

nucléis sur 5 cadres DB

Bâtis neufs, prix officiel

Tél. 079 204 27 25